



Douai, le 5 mai 2017

Modification du calendrier de mise à disposition des fonds relatifs au financement obligataire réservé à NICE & GREEN

DBT (code ISIN : FR0013066750 – code mnémotique : ALDBT), annonçait le 29 mars dernier la mise en place d'un financement obligataire d'un montant de 3 millions d'euros assuré par NICE & GREEN, société spécialisée dans la fourniture de solutions de financements adaptés aux sociétés cotés.

Ce financement, destiné à renforcer la situation financière de DBT a fait l'objet d'un contrat d'émission signé le 28 mars 2017 a été modifié ce jour afin de tenir compte des besoins de financement actualisés par les demandes du marché.

Comme annoncé à plusieurs reprises DBT a continué à investir dans les développements de sa nouvelle gamme de chargeurs rapides 50 à 150 Kw (Programme QCNG), et en fonction des premières réactions du marché, DBT est amené à accélérer la phase d'industrialisation et donc d'anticiper ses futurs besoins financiers d'industrialisation.

Dès lors, les Parties ont convenu d'aménager les modalités de mise à disposition des fonds par Nice & Green telles qu'elles étaient prévues par le calendrier figurant dans le Contrat d'émission, et ce afin de permettre à DBT de faire face à cette anticipation de besoin de financement.

Ainsi, la date de versement de la seconde tranche qui était initialement prévue pour le 26 mai 2017 a été avancée au 4 mai 2017 et le montant de cette seconde tranche qui aurait dû être de 300.000 euros a été porté à 600.000 euros.

Les modifications visées ci-dessus n'ont aucun impact sur les autres modalités du financement obligataire, et notamment sur le montant de ce financement par augmentation de capital qui reste de 3 millions d'euros au global. En effet, l'augmentation du montant de la seconde tranche sera absorbé par une diminution du montant de chacune des trois dernières tranches qui passera de 300.000 euros à 200.000 euros.